

COMPTE-RENDU MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2017

L'an deux mille dix sept le 1^{er} mars 2017 à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI, maire.

Date de convocation : 17 février 2017.

Présents : Nadine Amat – Olivia Bé – Nathalie Palméro – Sabrina Rouault – Faustina Vergé – Gauthier Foucart – Julien Majorel – Olivier Santalucia – Valérie François-Milhorat – Didier Dumont – Laurent Zanetti

Procuration : Jérôme Meillière à Julien Majorel

Absents : Elodie Dardenne – Simon Potié

Secrétaire de séance : Nadine Amat

Début de la séance : 19h00

Le compte-rendu du conseil municipal du 14/12/2016 est voté à l'unanimité.

1-PLU : validation cabinet et coût de la modification :

Le PLU (principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal) doit être reconsidéré.

Le cabinet URBACTIS a été contacté pour la modification du PLU de la commune.

La durée totale de la mission est estimée à 6 mois de janvier à juin 2017.

Le coût de cette mission après remise s'élève à 5850 euros HT ;

Voté à l'unanimité.

2-PLUI : refus de transfert de compétence PLUI :

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de la communauté de communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'urbanisme du sol sur le territoire).

Ce transfert enlèverait cette compétence à la commune.

Lecture est faite aux élus de la délibération qui permet pour chaque commune d'abonder dans le refus d'adhérer au PLUI.

1 abstention Nathalie Palméro – Voté à la majorité.

3-Vote des trois comptes administratifs et planning des réunions de la commission budget :

Compte Administratif 2016 du Communal

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement = 587914.08 €

Recettes de Fonctionnement = 607647.31 €

Report 2015 en section de Fonctionnement (R002) = 80820.04 €

Total fonctionnement :

Dépenses = 587914.08 € Recettes = 688467.35 €

Excédent 100553.27 €

Investissement :

Dépenses d'Investissement = 136628.81 €

Recettes d'Investissement = 100356.28 €

Report 2015 en section d'Investissement = - 13389.53 €

Total investissement :

Dépenses totales = 150018.34 € Recettes = 100356.28 €

Besoin de financement - 49662.06 €

Compte Administratif 2016 Photovoltaïque

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement = 11202.74 €

Recettes de Fonctionnement = 12422.27 €

Report 2015 en section de Fonctionnement (R002) = 3979.09 €

Total fonctionnement :

Dépenses = 11202.74 € Recettes = 16401.36 €

Excédent 5198.62 €

Investissement :

Dépenses d'Investissement = 8975.11 €

Recettes d'Investissement = 8713.30 €

Report 2015 en section d'Investissement = - 1761.11 €

Total investissement :

Dépenses totales = 10736.22 € Recettes = 8713.30€

Besoin de financement - 2022.92 €

Voté à l'unanimité.

4-Convention traiteurs/salle des fêtes :

Monsieur David MANDEZ (Aux Délices de Maëlle) traiteur nous a contacté pour établir une convention Liée à la salle des fêtes.

Le traiteur nous adressera des personnes souhaitant réserver la salle des fêtes et bénéficier de ses services.

Prix du partenariat :

-pour les extérieurs- prix de la salle 300 € (au lieu de 500 €)

-pour les Burgaudains- 8 à 10% de remise sur la prestation traiteur (équivalent au coût du service)

Ceci dans le but de dynamiser la location de la salle des fêtes.

La convention est établie pour 1 an et est effective immédiatement.

Voté à l'unanimité.

5-Subvention collégiens de Cadours voyage pédagogique :

5 classes d'élèves de 3ème du collège de Cadours partent en voyage pédagogique : 3 en Camargue et 2 à Barcelone.

13 collégiens du Burgaud participent au voyage.

La subvention proposée est de 10 € par collégien.

Voté à l'unanimité.

6-Demande de subvention exceptionnelle MJC avec participation mairie ainsi qu'augmentation

d'attribution de subvention annuelle :

Demande de subvention exceptionnelle pour une manifestation à venir (course de brouettes en mai 2017)

Cette demande sera discutée en commission.

Demande augmentation subvention annuelle – La MJC connaît une baisse de ses adhérents et demande une revalorisation de sa subvention (1300 à 1500 €).

Cette demande sera discutée en commission .

7-Etude projet City Stade :

Afin de bénéficier d'une subvention un devis doit être réalisé avant le 08 mars 2017.

La Société AGORESPACE a été sollicitée.

Le projet est prévu pour l'an prochain.

Un terrain situé à côté de l'école pourrait être retenu ce qui permettrait aux élèves de l'école primaire d'en profiter pour leurs activités sportives (une aide supplémentaire de la CAF peut alors être envisagée).

Durée de l'installation une semaine. On peut aussi prévoir de faire participer des jeunes burgaudains

(chantiers d'été) ce qui permettrait de faire baisser le coût du chantier.

Voté à l'unanimité.

8-Tableau des permanences élections présidentielles et législatives :

-Elections présidentielles :

1^{er} tour 23/04/2017

2^{ème} tour 07/05/2017

-Elections législatives :

1^{er} tour 11/06/2017

2^{ème} tour 18/06/2017

9-Principaux projets 2017 :

Plateaux ralentisseurs

Mise en accessibilité mairie

Travaux d'aménagement dans la mairie

Sécurisation d'une chapelle de l'église pour les objets de valeur

...

10-ASA Lac du Burgaud : débat récupération du lac dans le domaine public :

Le lac appartient à l'heure actuelle à l'ASA, une association composée de 10 agriculteurs du Burgaud propriétaires de ce lac.

Il servait à l'irrigation mais n'est plus utilisé depuis des années.

Laurent Santalucia président de cette association souhaite partir mais personne ne veut reprendre, l'association se trouve donc dans l'obligation de vendre ce lac pour pouvoir être dissoute.

La mairie voudrait le racheter au prix de l'euro symbolique (idée de projets à réfléchir ensemble).

Nous devons aussi estimer le coût d'un tel rachat : entretien des berges estimées à 1800 € par an et remplissage du lac 10000 €.

Fin de séance 21h50